

Rentes, territoire et développement. Que tout change pour que rien ne change ? (*Rents, territories and development : permanence and change*)

Géraud Magrin

Citer ce document / Cite this document :

Magrin Géraud. Rentes, territoire et développement. Que tout change pour que rien ne change ? (*Rents, territories and development : permanence and change*). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 87e année, 2010-1. 1960-2010 : 50 ans d'indépendances africaines. pp. 56-68;

doi: https://doi.org/10.3406/bagf.2010.8181

https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_2010_num_87_1_8181

Fichier pdf généré le 08/09/2020



Abstract

In African history, rents are at the center of sociopolitic and economic systems based on extraversion. Coming from raw material exports to the world market, they haven't brought until now real development, because they have not been invested locally in a productive way. Since 1960, the sources of rents have widened, and their amounts have raised. In the 1960-70s, characterized by strong States and high world prices, the old rents coming from cash crop cultivation and mining increased. The context of crisis starting in the 1980s brought new ones: foreign aid, migrant sendings, criminal flows. Although these rentier-systems have contributed to the territory and State-building processes, they brought about deep economic and sociopolitic fragilities which where not in favour of development. The 2000s are a time of uncertainty: on the one hand, world competition for African natural resources can worsen rent-seeking behaviour and its impacts (corruption, autoritarism, conflicts). On the other hand, new international regulations try to conciliate rentier economies and development. If the territorial fragmentation and the deconnexion between resources and territories seem to be the dominant processes, the new context opens also spaces for bifurcation to the rentier political systems based on extraversion. These spaces need to be better understood and explored.

Résumé

Les rentes constituent une dimension centrale de l'extraversion qui caractérise les systèmes sociopolitiques et économiques africains. Tirées de l'exportation de matières premières brutes vers le marché mondial, elles n'ont jusqu'ici pas été porteuses de développement, faute d'être investies en faveur des activités productives. Depuis 1960, les sources de rente se sont pourtant diversifiées, et leur montant ont cru : les anciennes rentes agricoles et minières ont été augmentées dans les années 1960-70, marquées par des États forts et une demande mondiale favorable. Avec les crises des années 1980, de nouvelles prennent de l'ampleur : rente de l'aide, des transferts migratoires, des flux criminalisés. Ces systèmes rentiers ont certes contribué à la construction des territoires des jeunes États nations. Mais ils s'accompagnent de fragilités économiques et sociopolitiques défavorables au développement. La décennie 2000 est un moment d'incertitude : les concurrences mondiales pour les ressources naturelles africaines risquent de renforcer les travers des systèmes rentiers (corruption, autoritarisme, conflits), alors que de nouvelles régulations internationales essaient de réconcilier rentes et développement. Si les logiques de fragmentation et de déconnexion entre ressources et territoires semblent dominer, le nouveau contexte offre aussi aux systèmes sociopolitiques rentiers des espaces de bifurcation qui méritent d'être mieux connus.



Rentes, territoires et développement : « que tout change pour que rien ne change » 1.

(RENTS, TERRITORIES AND DEVELOPMENT : PERMANENCE AND CHANGE)

Géraud MAGRIN*

RÉSUMÉ – Les rentes constituent une dimension centrale de l'extraversion qui caractérise les systèmes sociopolitiques et économiques africains. Tirées de l'exportation de matières premières brutes vers le marché mondial, elles n'ont jusqu'ici pas été porteuses de développement, faute d'être investies en faveur des activités productives. Depuis 1960, les sources de rente se sont pourtant diversifiées, et leur montant ont cru : les anciennes rentes agricoles et minières ont été augmentées dans les années 1960-70, marquées par des États forts et une demande mondiale favorable. Avec les crises des années 1980, de nouvelles prennent de l'ampleur : rente de l'aide, des transferts migratoires, des flux criminalisés. Ces systèmes rentiers ont certes contribué à la construction des territoires des jeunes Étatsnations. Mais ils s'accompagnent de fragilités économiques et sociopolitiques défavorables au développement. La décennie 2000 est un moment d'incertitude : les concurrences mondiales pour les ressources naturelles africaines risquent de renforcer les travers des systèmes rentiers (corruption, autoritarisme, conflits), alors que de nouvelles régulations internationales essaient de réconcilier rentes et développement. Si les logiques de fragmentation et de déconnexion entre ressources et territoires semblent dominer, le nouveau contexte offre aussi aux systèmes sociopolitiques rentiers des espaces de bifurcation qui méritent d'être mieux connus.

Mots-clés : Rente, extraversion, cultures de rente, mines, pétrole, aide, transferts migratoires, développement

ABSTRACT – In African history, rents are at the center of sociopolitic and economic systems based on extraversion. Coming from raw material exports to the world market, they haven't brought until now real development, because they have not been invested locally in a productive way. Since 1960, the sources of rents have widened, and their amounts have raised. In the 1960-70s, characterized by strong States and high world prices, the old rents coming from cash crop cultivation and mining increased. The context of crisis starting in the 1980s brought new ones: foreign aid, migrant sendings, criminal flows. Although these rentier-systems have contributed to the territory and State-building processes, they brought about deep economic and sociopolitic fragilities which where not in favour of development. The 2000s are a time of uncertainty: on the one hand, world competition for African natural resources can worsen rent-seeking behaviour and its impacts (corruption, autoritarism, conflicts). On the other hand, new international regulations try to conciliate rentier economies and development. If the territorial fragmentation and the deconnexion

_

¹ Tomasi Di Lampedusa, *Le Guépard*, 1959.

^{*} Docteur en géographie, CIRAD, UMR TETIS, Montpellier, et UMR PRODIG, Paris. Courriel : geraud.magrin@cirad.fr

between resources and territories seem to be the dominant processes, the new context opens also spaces for bifurcation to the rentier political systems based on extraversion. These spaces need to be better understood and explored.

Key-words: Rent, Extraversion, Cash crops, Mining, Oil, Aid, Migrant sendings, Development

La rente² a constitué sur le temps long une modalité majeure de relation de l'Afrique au monde³. Devant la difficulté de produire sur un continent sous-peuplé, au milieu contraignant, l'économie a été précocement orientée vers l'exportation de matières premières brutes vers le système mondial. Les échanges actuels s'inscrivent dans l'héritage colonial, lui-même articulé à l'économie de traite (esclavagiste puis licite) qui le précéda.

Ces systèmes ont fourni des rentes à ceux qui contrôlaient les flux : les élites africaines précoloniales, les puissances européennes et leurs entreprises, puis les États indépendants. Les États nés en 1960 sont des États rentiers, dès lors qu'une rente, payée par des acteurs extérieurs, revient directement à l'État, alors que seuls quelques-uns sont impliqués dans sa production, la majorité étant concernée par sa redistribution [Beblawi & Luciani, 1987].

Ainsi, la logique rentière apparaît comme une figure dominante de l'extraversion [Bayart, 2006] qui caractérise le continent africain. Elle favorise la déconnexion entre les ressources et les territoires : les ressources issues des territoires africains s'investissent ailleurs, mais ces territoires vivent aussi de ressources qui viennent de l'extérieur. Les logiques de captation et de redistribution cimentent les relations de pouvoir. Annihilant les logiques de production, d'investissement et de diversification économique, elles s'opposent au développement. Ainsi, jusqu'à présent, les rentes africaines se sont-elles révélées stériles. Au contraire, rente rime avec dépendance. Leurs sources principales, les cultures agricoles d'exportation dites « de rente » et les activités minières et pétrolières, apparaissent, les unes, comme des mono-activités fragilisantes et appauvrissantes [Hugon, 2009], les autres, comme des vecteurs privilégiés de la « malédiction des ressources naturelles », selon laquelle l'abondance en ressources dans des États faibles expliquerait contre-performances économiques, autoritarisme politique et conflits [Rosser, 2006].

En dépit d'une apparente continuité depuis les indépendances de 1960, la naissance des États s'est accompagnée de changements. Les systèmes rentiers se sont complexifiés : aux rentes agricoles, minières et pétrolières – les dernières s'étant considérablement étoffées - se sont ajoutés les rentes de l'aide, des transferts migratoires, des trafics illicites, en réponse aux crises multiformes

³ Les développements qui suivent portent sur l'Afrique centrale et occidentale, mais leur portée est parfois plus générale.

BAGF - GÉOGRAPHIES - 2010-1

² De cette notion polysémique, nous retenons ici un revenu régulier que perçoit un acteur sans être impliqué de façon importante dans la production. Il peut être le produit d'un capital, d'une situation, d'un monopole...

58

qu'affrontaient les nouveaux États. Depuis quelques années, des réformes essaient de réguler l'usage des rentes pour les réconcilier avec le développement.

Diversification et réformes sont-elles de nature à atténuer la dépendance, à favoriser investissement et développement ? Notre hypothèse est qu'une diversification des rentes ne suffit pas à les rendre fertiles, tant qu'une bifurcation des logiques politiques ne permet pas une meilleure articulation entre ressources et territoires

1. Extraversion et diversification des rentes

Le rapport rentier qui s'est construit entre les acteurs politiques africains, les ressources, le territoire et le monde extérieur est ancien. Il irrigue les relations de pouvoir depuis le contrôle sahélo-soudanien médiéval de l'accumulation marchande [Dubresson & Raison, 1998] et cimente jusqu'aujourd'hui des systèmes politiques basés sur le clientélisme.

1.1. L'origine des systèmes rentiers

Depuis des siècles, devant le faible peuplement du continent et les possibilités de fuite qu'il offrait aux producteurs, les détenteurs du pouvoir ont eu recours aux ressources de l'extraversion [Bayart, 1989] plutôt qu'aux prélèvements sur la production destinée à la consommation locale.

La traite esclavagiste qui culmine au XVIII^e siècle marque un premier paroxysme rentier. Par l'échange de ressources naturelles contre des produits manufacturés, elle « annonce les économies de rente caractéristiques de l'époque contemporaine » [Pourtier, 2006]. Celles-ci reposent sur des relations asymétriques entre l'Europe et l'Afrique, mais aussi sur un divorce entre intérêts individuels des gouvernants et intérêts collectifs africains [Iliffe, 2009].

Les structures économiques qui se mettent en place à la charnière XIX-XX° à partir de « vocations » attribuées aux territoires selon leurs avantages comparatifs se révéleront d'une grande stabilité. L'Afrique centrale valorise surtout les mines (Congo belge) ou l'exploitation forestière (Gabon, Cameroun). A l'Ouest, trois ceintures se distinguent : la zone guinéenne, tôt intégrée à l'économie mondiale, développe des plantations à grande échelle – villageoises ou industrielles – de palmier à huile, café, cacao, hévéa, fruits tropicaux. Plus au nord, la zone sahélo-soudanienne est vouée à l'arachide (Sénégambie, Nigeria) et au coton – ce dernier valorisant des contextes marqués par l'enclavement [Magrin, 2001]. Les marges sahélo-sahariennes sont abandonnées à l'élevage pastoral. Prix garantis aux producteurs et prélèvements de l'État amènent à parler d'une agriculture de rente [Janin, 2006].

Mais le rapport à l'espace et à la société de ces activités rend cette dénomination discutable. Ce sont des cultures aréolaires, qui concernent des millions d'hectares et de paysans. Pour ces derniers, il s'agit bien de production et non de rente. Que dire sinon des agricultures occidentales vouées à l'exportation? La mise en place et l'essor de ces systèmes a requis l'intervention de l'État, par la construction d'infrastructures (routes, usines) et l'encadrement des producteurs. Leurs périodes

BAGF - GÉOGRAPHIES - 2010-1

de développement – des années 1930 aux années 1960-70 – sont celles d'États forts. S'agit-il de rente ou d'investissement ?

Quoi qu'il en soit, ces cultures ont été des sujets privilégiés du débat sur le développement qui émerge à la charnière des indépendances. Pour leurs promoteurs, elles sont des vecteurs de progrès, fournissent des revenus aux États et à de très nombreux producteurs, et permettent des innovations techniques (utilisation d'intrants, culture attelée en zones de savanes) qui bénéficient à l'ensemble des systèmes agricoles [Magrin & al 2003]. La répartition de la rente entre un grand nombre d'agents se révèle plus favorable au développement que quand les liens socio-économiques se nouent autour d'une ressource concentrée [Auty, 2005].

Leurs adversaires, issus notamment de la mouvance tiers-mondiste puis altermondialiste [voir par exemple Dumont, 1986], soulignent que les monocultures de rente (arachide, coton) fragilisent la sécurité alimentaire en appauvrissant les sols, en concurrençant les cultures vivrières en matière de calendrier agricole et de main-d'œuvre, en exposant les paysans à la dépendance envers les fluctuations des cours mondiaux. L'injuste captation d'une rente par les acteurs privés coloniaux puis l'État est particulièrement dénoncée. Après 1960, elle est permise par la surévaluation des monnaies nationales et le rôle des offices nationaux de commercialisation. Cette rente finança l'urbanisation, les infrastructures, parfois un noyau d'industrialisation, comme en Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble, elle bénéficia peu aux zones rurales de production, qui restèrent sous-équipées et peu diversifiées. Le bassin arachidier sénégalais, spécialisé depuis la fin du XIX^e siècle, en fournit une bonne illustration. Les régions de plantation littorales semblent les mieux loties en regard des zones sahélo-soudaniennes en crise, mais elles sont confrontées à présent à des pressions foncières et à des concurrences mondiales qui menacent leur pérennité.

1.2. Diversification post coloniale et rentes de crise

Après l'indépendance, les bases rentières des États s'élargissent. Les nouvelles rentes apparaissent à la fois associées à l'exercice de la souveraineté territoriale et aux crises qui affectent celle-ci.

L'exploitation des ressources naturelles prolonge le projet colonial inabouti de mise en valeur. Elle sert de base à l'ambition de développement qui accompagne la naissance des États nation : la diversification des rentes doit atténuer la dépendance et créer des effets d'entraînement. Alors que l'effort sur les cultures de rente se poursuit, les ressources du sous-sol, jusqu'ici seulement explorées (en dehors du Congo Kinshasa et de l'Afrique australe) sont exploitées. Une première phase court des années 1950 aux années 1970 (bauxite de Guinée, fer de Mauritanie et du Liberia, uranium du Niger, or du Ghana, phosphates du Togo, du Sénégal, pétrole du Nigeria, du Gabon et du Congo), la seconde de la fin des années 1990 à 2008. De nouveaux gisements y sont exploités (or du Mali, du Sénégal, pétrole de la Guinée Equatoriale, du Tchad, de la Mauritanie, bientôt du Ghana), et les capacités anciennes élargies à la faveur d'un contexte international porteur. L'exploitation

des ressources naturelles renouvelables se développe aussi (pêche du littoral ouestafricain, forêts du Cameroun, Gabon, Congo), suivant également les rythmes de la demande mondiale. Le recours fréquent aux entreprises extérieures – qui pallie les insuffisantes capacités nationales – renforce la nature rentière de ces activités.

Les rentes de souveraineté se déploient à des échelles différentes. Des rentes géopolitiques permirent aux États, durant la guerre froide, de bénéficier de soutiens contre l'allégeance à un camp (par exemple l'Ouest pour le Zaïre de Mobutu, l'Est pour la Guinée de Sékou Touré).

D'une toute autre manière, la création des frontières postcoloniales associées à la formation des États fait émerger de nouvelles structurations spatiales [Bennafla, 2002; Igué, 2006]. Contrôles et différentiels frontaliers sont créateurs de rentes de situation et de passage. Celles-ci sont valorisées à la fois par les réseaux commerciaux qui en vivent [Grégoire & Labazée, 1993] et par les États, qui y gagnent revenus douaniers et prébendes informelles pour leurs agents. L'État n'est jamais absent des rentes frontalières, mais elles bénéficient aussi à un grand nombre d'acteurs et animent des dynamiques régionales.

D'autres rentes naissent à l'ombre des crises que traversent les États à partir des années 1970-1980. Aide internationale, transferts migratoires et trafics mondialisés apparaissent indissociables de l'insertion heurtée de l'Afrique dans la mondialisation contemporaine.

La massification de l'aide – de plus en plus multilatérale ou confiée aux ONG – répond aux sécheresses sahéliennes, puis à la crise économique qui déclenche partout les Plans d'ajustement structurel (PAS). L'aide représente en moyenne 10% des PIB, parfois le double. C'est une rente aussi fluctuante qu'une autre : elle fut d'abord victime de la chute du Mur de Berlin et de la priorité accordée par l'Europe à son versant oriental. Puis elle bénéficia du contexte de l'après 11 septembre 2001, à travers les besoins de stabilisation associés à la lutte antiterroriste et à la sécurisation énergétique. La rente de l'aide est sélective et concentrée : les bénéficiaires constants ne sont pas les plus pauvres (Sénégal, Ghana), mais des « modèles » nécessaires, habiles à drainer la sollicitude des bailleurs.

L'aide se déploie sous des formes variables et obtient des résultats qui le sont tout autant. Le principal revers de la dépendance qu'elle manifeste est d'entretenir la déconnexion entre États, sociétés et territoires. Dans les États affaiblis par l'ajustement, une répartition des rôles s'instaure : les fonctions de production de biens publics (santé, éducation, infrastructures, voire sécurité), qui seules pourraient assurer la légitimité de l'État, tendent à être assumées par la sphère de l'aide internationale – dans des proportions plus ou moins poussées selon les pays. Les élites politiques nationales se préoccupent avant tout de leur survie, à travers l'exercice de la coercition ou de la corruption. Déresponsabilisation et délégitimation de l'État se révèlent peu favorables au développement.

Dans le sillage des mobilités coloniales, les champs migratoires se densifient au sein de l'Afrique, puis vers des horizons lointains de plus en plus élargis. Soupapes de régions oubliées par l'économie de rente ou frappées par leurs crises, elles sont à l'origine de transferts financiers importants. Dans la haute vallée du Sénégal, ces

envois représentent jusqu'à 60% des besoins familiaux [Dubresson & Raison, 1998]. Ils atteindraient 40 milliards de dollars pour l'Afrique en 2009 [Allix, 2009] — presque autant que l'aide publique au développement⁴. Malgré la diversité de leurs utilisations (individuelle ou collective), ces flux alimentent peu d'investissements productifs dans les espaces de départ. Ils apparaissent comme des amortisseurs d'exode rural dans des contextes anémiés par le départ des jeunes hommes, tout en nourrissant la dynamique urbaine — parfois davantage dans les capitales nationales que dans les régions d'origine.

Autre symptôme de la crise, la criminalisation de l'État en Afrique [Bayart et al., 1997] s'accompagne d'une multiplication de rentes publiques ou privées connectées à des réseaux mondiaux illégaux : pavillons de complaisance, trafics d'armes, de passeports, de migrants clandestins, de drogue... Les narcotrafiquants sud-américains ont transformé l'Afrique de l'Ouest en plaque tournante pour la distribution de cocaïne vers l'Europe, empruntant à rebours des voies du commerce triangulaire. Ils contribuent, avec les flux de migrants clandestins et la course aux ressources minières sahariennes, à un retournement spatial : le Sahara marginalisé par l'économie de traite atlantique retrouve une centralité, quitte à ce qu'elle soit largement clandestine ou criminelle.

2. Rentes et développement des territoires

Des systèmes rentiers ont présidé depuis les indépendances à la construction des territoires et des sociétés. Ils paient tous le prix fragilisant de la dépendance, mais autorisent aussi l'expression de singularités nationales.

2.1. Les rentes ont construit les territoires nationaux

Les transformations socio-spatiales de grande ampleur qui marquent la période 1960-2010 sont liées aux systèmes politico-économiques rentiers [Magrin & van Vliet, 2009].

L'ossature de l'organisation de l'espace héritée de l'économie de rente coloniale s'est consolidée par la suite, améliorant la connexion au système mondial.

L'ampleur de l'urbanisation reflète l'importance cumulée des rentes, l'ouverture à l'économie mondiale et le niveau de développement : les pays les plus urbanisés sont littoraux, par opposition aux pays peuplés à faibles rentes de la bande sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad). La croissance des villes y a été notamment stimulée par les recrutements dans le secteur public. La rente pétrolière permet au Nigeria de disposer du deuxième réseau universitaire du continent, après l'Afrique du Sud.

Les rentes agricoles ou minières ont financé les politiques d'aménagement des territoires : le pétrole a permis la densification du réseau routier du Nigeria dans les années 1960-70, de la Guinée Equatoriale 30 ans plus tard. Ces rentes financent des infrastructures à rentabilité économique discutable mais nécessaires à la

⁴ Estimée à 50 milliards de dollars en 2009 selon le FMI.

construction de territoires nationaux, comme la Route de l'espoir en Mauritanie, le chemin de fer transgabonais, ou la nouvelle capitale ivoirienne Yamoussoukro.

Les capitales constituent les lieux d'investissement privilégiés des rentes : Malabo vit son boom pétrolier deux décennies après Libreville et Abidjan (avec le cacao). Dakar, Nouakchott, Bamako, Ouagadougou se transforment de façon spectaculaire sous l'effet de l'aide, des transferts des migrants ou du recyclage de pétrodollars et de capitaux d'origines diverses. Au niveau individuel, les stratégies rentières de diversification des revenus des habitants (dans l'immobilier, le transport, le petit commerce) répondent aux risques associés à l'instabilité économique et politique [Janin, 2006]. Elles sont des moteurs majeurs de la croissance et de la vie urbaine.

Enfin, la cristallisation des rentes en villes et en infrastructures de communication peut exercer des effets d'entraînement positifs sur les arrière-pays ruraux, quand ceux-ci s'avèrent suffisamment peuplés et dotés en ressources naturelles pour réagir à la demande nouvelle en vivrier marchand [Chaléard, 1998], comme le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, le pays Dogon malien, le Cameroun de l'Ouest ou le Sud du Tchad. En revanche, la fragilité économique et sociale des espaces à très faible densité démographique produit des dynamiques inverses : la croissance des capitales vide le monde rural, conduisant à des systèmes alimentaires basés sur les importations (Gabon, Congo, Mauritanie...).

2.2. Un facteur de fragilité sociopolitique

Ces systèmes rentiers apparaissent pourtant comme des obstacles au développement.

Sur le plan économique, le modèle rentier est par nature vulnérable. Basé sur la consommation d'espaces et de ressources plus ou moins renouvelables, il se contente de faibles niveaux de productivité [Dubresson & Raison, 1998]. Le syndrome hollandais joue peu dans une Afrique francophone dont la monnaie est arrimée à l'euro. Mais plus une rente est importante, plus elle concentre l'intérêt de l'État et des opérateurs, au détriment des autres secteurs productifs de l'économie (agriculture, industrie). Les États dépendants d'une rente sont exposés à la volatilité des prix : les prévisions budgétaires se basent sur l'idée peu rationnelle d'une croissance continue des cours. Les retournements s'accompagnent d'un endettement important, à des conditions défavorables.

Mais c'est sans doute sur le politique que les conséquences sont les plus négatives. La captation des rentes de l'extraversion par les élites, puis leur redistribution, structurent les relations de pouvoir selon les logiques clientélistes de la « politique du ventre » [Bayart, 1989]. La rente permet de faire l'économie du lien fiscal entre État et administrés. En l'absence de moyens de contrôle et de contre-

BAGF – GÉOGRAPHIES – 2010-1

_

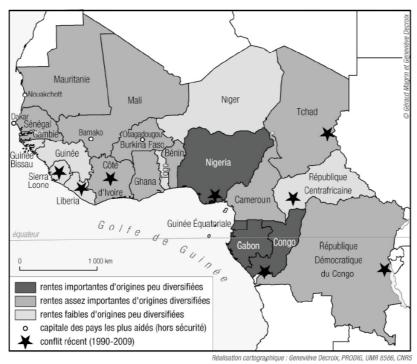
⁵ Le « dutch disease » désigne les difficultés rencontrées par les secteurs productifs préexistants (agriculture, industrie) sous l'effet de l'arrivée massive d'une rente. L'afflux de liquidités conduit à une appréciation du taux de change qui pénalise les exportations, tandis que les facteurs de production (capital, travail) et les priorités de l'État sont dirigés vers l'activité fournissant la rente. L'expression est basée sur l'expérience de l'exploitation du gaz de Groningue aux Pays-Bas dans les années 1960.

pouvoirs, les démocratisations initiées au début des années 1990 sont biaisées par le clientélisme – acheter des porteurs de voix paraît plus efficace politiquement que fournir des biens publics aux populations. Ainsi, la rente atténue la redevabilité des gouvernants, augmente les coûts des infrastructures et diminue l'efficacité des politiques publiques [Collier & Hoeffler, 2005].

Deux figures peuvent être distinguées. Dans les années 1960-70, le fonctionnement rentier n'excluait pas une redistribution large, qui passait par des appareils d'État étoffés en prise avec la construction des territoires. Dans certains pays comme le Zaïre, un faciès plus prédateur s'est imposé : celui d'un État patrimonial où les ressources naturelles sont comme le butin du vainqueur [Pourtier, 2007]. Ce modèle s'est ensuite diffusé comme conséquence non désirée des PAS. Les conditionnalités qui les sous-tendent ont en effet contribué à une déconnexion entre élites, États, sociétés et territoires. En prétendant instaurer des États libéraux efficaces, les PAS ont détruit les administrations publiques sans affecter l'autonomie des élites africaines, dont ils ont attisé les stratégies d'extraversion et les comportements rentiers [Bayart, 2006]. Libéralisation et privatisation transforment en effet les rentes étatiques en monopoles privés, tout aussi inefficaces en termes de développement [Hugon, 2009]. Le modèle le plus achevé en la matière est sans doute celui de certains pays pétroliers (Guinée Equatoriale, Congo, Angola), que l'on a pu qualifier d'États faillis durables [Soares de Oliveira, 2007]: l'État ne rend pas aux populations les biens publics minimums attendus. Mais la rente lui garantit à la fois soutiens extérieurs continus et entretien de l'appareil coercitif.

Dans un contexte où affaiblissement de l'État et décentralisation vont de pair, des tensions verticales (entre niveau central, régional et local) ou horizontales (entre les territoires où sont situés les ressources et les autres) émaillent la répartition des rentes. Cela fonctionne pour les rentes pétrolières, comme au Nigeria [Sébille-Lopez, 2005]. Mais aussi autour des ressources de l'aide. Ainsi, les bailleurs de fonds ont parfois été tentés de promouvoir décentralisation et développement local comme panacées face à la crise de l'État : ces réformes favoriseraient les synergies entre acteurs pour valoriser les ressources locales. Mais la concurrence pour accéder aux ressources exogènes – à travers les projets d'appui à la décentralisation, à la société civile ou la coopération décentralisée - constitue au contraire un facteur de cloisonnement qui provoque des effets inverses à ceux recherchés [Dubresson & Fauré, 2005 ou Magrin, 2007a].

Enfin, s'il n'existe pas de corrélation simple entre rentes et conflits (cf. carte 1), l'importance des premières a pu constituer un facteur de déclenchement ou de prolongation des seconds [Ross, 2004]. Pétrole et mines réunissent à nouveau les effets les plus perturbateurs. Nature et localisation des ressources influencent les types de conflits : les ressources concentrées, comme le pétrole, induisent plus facilement des tentatives de prise d'une capitale qui centralise les rentes (Tchad) ou de sécession (Biafra, Soudan), quand les ressources diffuses comme les minerais précieux se prêtent mieux aux rébellions sur les périphéries nationales (RDC) [Le Billon, 2005].



Carte 1 – Une corrélation imparfaite entre diversité des rentes et fragilité sociopolitique

Entre le milieu des années 1980 et le début des années 2000, la compétition pour des rentes amoindries, sur fond de démocratisation exogène post guerre froide favorable à l'instrumentalisation des identités ethno-régionales, nourrit des conflits majeurs aux conséquences humaines effroyables (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Angola, deux Congos et Grands Lacs, RCA, Soudan).

3. Les ambiguïtés actuelles

Les années 2000 sont caractérisées par une augmentation des rentes et des initiatives visant à améliorer leurs effets en termes de développement. Mais elles voient aussi des logiques adverses : sur fond d'États affaiblis par l'ajustement, les concurrences entre acteurs multiples, publics ou privés, relevant d'anciennes puissances mondiales ou de pays émergents, contribuent à une fragmentation des territoires.

3.1. Retour de cycle ou renouveau?

De 2002 à la crise financière de juillet 2008, un parfum d'années 1960 flotte pourtant en Afrique [Magrin & van Vliet, 2009]. Dans un contexte de croissance

BAGF – GÉOGRAPHIES – 2010-1

économique mondiale, l'État africain anémié depuis l'ajustement structurel retrouve quelques moyens avec la hausse des prix des matières premières et la mise en valeur de nouvelles ressources (pétrole, minerais, bois). Même dans les pays agricoles moins favorisés, cette tendance est perceptible grâce au retour de l'aide. Celle-ci prend souvent la forme du désendettement, l'initiative PPTE faisant passer la dette moyenne de 110% du PIB en 2000 à 24% en 2008 [Hugon, 2009]. Elle est parfois utilisée comme accompagnement – en argent ou en nature – des nouveaux investissements chinois. D'autres flux (pétrodollars, blanchiment, etc.), ainsi que les transferts croissants des migrants, contribuent à l'augmentation de la circulation d'argent, au boom immobilier des villes principales⁶, à une impression de prospérité relative.

Le regain d'État s'exprime à travers des velléités de politiques publiques, qui reproduisent les mécanismes anciens du fonctionnement rentier, en privilégiant la redistribution par les canaux étatiques, ou les grands projets et les infrastructures offrant visibilité et possibilités de prébendes.

Parallèlement, en réponse aux crises des années 1989-2001, un mouvement de réformes vise à mieux réguler les systèmes rentiers pour permettre le développement. Des mesures de traçabilité et de certification sont mises en place sur le diamant (processus de Kimberley en 2003) et sur le bois, pour éviter que l'exploitation des ressources naturelles finance les conflits ou détruise l'environnement. Portées par la société civile ou des gouvernements, les initiatives Publish What You Pay et ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) sont mises en place en 2002-2003, afin de rendre publics les revenus versés aux États par les compagnies minières et pétrolières, et de recréer ainsi un lien entre citoyens et action publique [Magrin & van Vliet, 2009]. Le projet pétrolier tchadien, encadré par la Banque mondiale, s'accompagne d'un dispositif d'appui dans le domaine environnemental et de la gouvernance pour servir les objectifs de lutte contre la pauvreté [Magrin, 2001 ; Magrin & van Vliet, 2009]. Enfin, sous la pression de la société civile internationale et de leurs intérêts bien compris, les grandes entreprises minières et pétrolières progressent dans la mise en œuvre du principe d'auto-responsabilité.

Ces réformes se heurtent néanmoins à des intérêts contradictoires. Elles pâtissent de la vive concurrence qui régit l'accès aux ressources naturelles entre entreprises de l'OCDE et de pays émergents, aux standards environnementaux et sociaux moins explicites. Le nouveau contexte (ressources propres à nouveau disponibles pour les États, possibilités de recours à des appuis extérieurs en dehors des conditionnalités des institutions de Bretton Woods) ne semble pas de nature à encourager les élites africaines à sortir des systèmes extravertis, rentiers et clientélistes.

⁶ Voir Magrin 2007b sur Dakar, Choplin, Lombard 2009 sur Nouakchott.

66

3.2. Des logiques dominantes de déconnexion et de fragmentation territoriale

Les crises des États, les remèdes libéraux qui y sont appliqués et la permanence de la recherche de rentes conduisent à des configurations territoriales fragmentées.

Les PAS entraînent un retour des « rentes géographiques » [Dubresson & Raison, 1998]. Alors que les États avaient essayé de créer des espaces isotropes par l'homogénéisation des prix d'achat aux paysans des cultures de rente, la libéralisation redonne son poids aux facteurs de la localisation, aggravant les inégalités spatiales.

Le territoire de l'État s'affaiblit tandis qu'émergent des territorialisations multiples [Antheaume & Giraut, 2005], juxtaposées plus que coordonnées : territoires des projets aidés, des collectivités locales, des aires protégées, des concessions minières, pétrolières ou forestières, de l'humanitaire.

Les activités productrices de rentes comme la mine ou la plantation industrielle sont enclines à l'enclave. Elles s'inscrivent comme des corps étrangers dans des territoires avec lesquels elles entretiennent peu de liens, mais sont dépendantes de connexions mondialisées avec les autres pôles de leur archipel (les lieux de commandement et de logistique des entreprises) [Magrin & van Vliet, 2005]. Certains contextes passés avaient été favorables à la « prise » de ces greffes : paternalisme minier et importance de l'emploi contribuaient à l'urbanisation, à la diversification économique et à des liens avec l'environnement humain, comme avec les flux d'approvisionnement (*copperbelt* du Congo et de la Zambie). Les évolutions technologiques récentes tendent à réduire ces retombées positives, car les activités extractives sont de plus en plus capitalistiques [Ferguson, 2006].

L'économie de rente distingue finalement une Afrique utile, dont les enclaves non contiguës sont sécurisées par des moyens privés ou semi-privés, des autres espaces laissés à des États plus ou moins affaiblis, qui composent avec les espaces gouvernés par les chefferies néotraditionnelles, l'aide et les rebelles ou bandits. De telles enclaves contribuent à la fois à la construction des espaces économiques globaux et à la destruction des espaces économiques nationaux [Ferguson, 2006].

Le Nigeria en fournit un exemple emblématique, tant « le capitalisme pétrolier [y] produit des formes particulières d'économies d'enclave et des espaces gouvernables spécifiques caractérisés par la violence et l'instabilité » [Watts, 2004]. La centralisation de la rente pétrolière constitue le ciment du puzzle politique et identitaire national, mais son indispensable redistribution fonctionne comme le ferment de sa scissiparité, voire de sa dissolution. Cette recherche de rente et la prolifération institutionnelle qui l'accompagne paraissent antinomiques avec la construction d'un État-nation moderne basé sur la rationalité bureaucratique [Watts, 2004].

Conclusion

A la fois cause et conséquence des difficultés du développement, les systèmes politico-économiques rentiers extravertis apparaissent comme un des éléments les plus stables entre l'Afrique de 1960 et celle d'aujourd'hui. Les crises climatiques, économiques et politiques des années 1980-2000 et les réponses néolibérales qui y

BAGF - GÉOGRAPHIES - 2010-1

ont été apportées les ont confortés. Elles ont provoqué une diversification des sources de rente, accru les logiques de déconnexion entre ressources et territoires en même temps qu'elles favorisaient la fragmentation de ces derniers.

Mais les changements majeurs de ce demi-siècle écoulé ouvrent aussi des espaces de bifurcation : l'ampleur de la croissance démographique et urbaine, l'équipement progressif des territoires et les migrations dessinent de nouvelles configurations. Elles permettent de nouvelles logiques productives plus intensives intégrant zones métropolitaines ou frontalières, villes et campagnes [Alvergne, 2008].

Parallèlement, les relations entre élites africaines, acteurs économiques mondialisés soumis à de nouvelles exigences et sociétés civiles créent aussi des possibilités de changement sociopolitique – demandes de régulation des entreprises envers l'État, apprentissages des différents acteurs nationaux, revendications de transparence, ouverture d'espaces de dialogue en contextes autoritaires [van Vliet & Magrin, 2009]. Celles-ci forment autant de pistes de recherche intéressantes.

Éléments de bibliographie

- ALLIX, G., 2009 « Les émigrés africains transfèrent chaque année 40 milliards de dollars vers leurs pays d'origine », *Le Monde*, 22/10/2009.
- ALVERGNE, C., 2008 Le défi des territoires. Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre ?, Paris, Karthala, Cotonou, PDM, 264 p.
- ANTHEAUME, B. & GIRAUT, F. (dir.), 2005 Le territoire est mort, vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement, Paris, IRD Editions, 384 p.
- AUTY, R., 2005 « Natural Resources and Civil Strife: A Two-Stage Process », in Ph. Le Billon (ed.), The Geopolitics of Resource Wars. Resource dependence, governance and violence, London and New York, Routledge, pp. 29-49.
- BAYART, J.-F., 2006 « « Comme vous en Afrique », ou l'hégémonie dans l'extraversion », préface à la nouvelle édition de *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard 1989, 439p. (pp. III-LXVIII).
- BAYÁRT, J.-F., ELLIS, S. & HIBOU, B., 1997 La criminalisation de l'État en Afrique, Paris, Editions complexes, 167p.
- BEBLAWI, H. & LUCIANI, G. (eds.), 1987 State and Integration in the Arab World: The Rentier State, New York, Croom Helm, 256 p.
- BENNAFLA, K., 2002 Le commerce frontalier en Afrique centrale. Acteurs, espaces, pratiques, Paris, Karthala, 366 p.
- CHALÉARD, J.-L., 1996 Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, coll. «Hommes et Sociétés», 661 p.
- CHOPLIN, A. & LOMBARD, J., 2009 « La Mauritanie off shore. Extraversion économique, État et sphères dirigeantes », *Politique africaine* n°114, juin 2009, pp. 85-102.
- COLLIER, P. & HOEFFLER, A., 2005 « Démocraties pétrolières », *Afrique contemporaine* n°216, pp. 107-123.
- DUBRESSO N, A. & FAURÉ, Y.-A., 2005 (dir.) Décentralisation et développement local : un lien à repenser, Tiers Monde n°181, t. XLVI, PUF, janvier mars 2005.
- DUBRESSON, A. & RAISON J.-P., 1998 L'Afrique sub-saharienne. Une géographie du changement, Paris, Armand Colin, 1998, 247p.
- DUMONT, R., 1986 Pour l'Afrique, j'accuse, Paris, Plon, Terre humaine Poche, 425p.
- FERGUSON, J., 2006 « Governing Extraction: New Spatializations of Order and Disorder in Neoliberal Africa», in *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*, Durham, Duke University Press, 257 p.
- GRÉGOIRE, E. & LABAZÉE, P. (dir.), 1993 Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains, Paris, Karthala-ORSTOM, 262 p.
- HUGON, Ph., 2009 L'économie de l'Afrique. 6ème éd., Paris, La Découverte, coll. Repères, 127 p.

68

- IGUÉ, J.-O., 2006 L'Afrique de l'Ouest entre espace, pouvoir et société. Une géographie de l'incertitude, Paris, Karthala, 555 p.
- ILIFFE, J., 2009 *Les Africains. Histoire d'un continent*, Flammarion, Champs histoire, 701p. (titre original : *Africans : The History of a Continent*, Cambridge University Press, 1995 et 2007).
- JANIN, P., 2006 « L'Afrique vit de l'économie de rentes », in G. Courade (dir.), *L'Afrique des idées reçues*, pp. 220-225.
- LE BILLON, Ph. (eds.), 2005 The Geopolitics of Resource Wars. Resource dependence, governance and violence, London and New York, Routledge, 277 p.
- MAGRIN, G., 2001 Le sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir, Paris, Sépia-CIRAD, 2001, 427p.
- MAGRIN, G., 2007a « Le développement local introuvable. Réflexions sur l'importation d'un concept au Sénégal », in E. Bignante & G. Magrin (Eds), *Cahiers de GIRARDEL* n°4, octobre, pp. 31-63.
- MAGRIN, G., 2007b « Sopi or not sopi. A propos des élections présidentielles de 2007 au Sénégal », *Echogéo* n°1, juillet 2007. http://echogeo.revues.org/index838.html
- MAGRIN, G., FAURE, G., JAMIN, J.Y. & DUTEURTRE, G., 2003 « Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration aux marchés », *Annales de Géographie* n°633, sept-oct., pp. 471-494.
- MAGRIN, G. & VAN VLIET, G., 2005 « Greffe pétrolière et dynamiques territoriales : l'exemple de l'on shore tchadien », *Afrique contemporaine*, n°216, pp. 87-105.
- MAGRIN, G. & VAN VLIÉT, G., 2009 « The Use of Oil Revenues in Africa », in J. Lesourne (ed.), *Governance of Oil in Africa: Unfinished Business*, Paris, Ifri, Les Etudes, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, Tome 6, pp. 103-163.
- POURTIER, R. (dir.), 2006 Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient, Paris, Nathan, 351p.
- POURTIER, R., 2007 « Ressources naturelles et fragilités de l'État : quelques reflexions à propos de l'Afrique centrale », in J.M. Châtaigner & H. Magro H. (dir.), États et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement, Paris, Karthala, pp. 91-105.
- ROSS, M., 2004 « What Do We Know About Natural Resources and Civil War? », *Journal of Peace Research*, vol. 41, n°3, pp. 337–56.
- ROSSER, A., 2006 The Political Economy of the Resource Curse: A Literature Survey, IDS Working paper n°268, Centre for the Future State, 34 p.
- SÉBILLE-LOPEZ, Ph., 2005 « Les hydrocarbures au Nigeria et la redistribution de la rente pétrolière », *Afrique contemporaine* n°216, pp. 157-181.
- SOARES DE OLIVEIRA, R., 2007 Oil and Politics in the Gulf of Guinea, London, Hurst & Company, 379 p.
- VAN VLIET, G. & MAGRIN, G., 2009 « Public steering in the hydrofuel sector. Conditions for trajectory bifurcation in Chad and Mauritania », 21st world Congress of Political Science, Santiago du Chili. 12-16 iuillet 2009.
- WATTS, M., 2004 « Economies de la violence : or noir et espaces (in)gouvernables du Nigeria », *Politique africaine*, n°93, pp. 125-142.